Agglopole Provence Initiative

Rapport d'activité

2021







2021, une année intense et vertueuse

« L'envie d'entreprendre a été plus forte que la crise ! En 2021, le réseau Initiative France a financé et accompagné un nombre record de 29 000 entrepreneurs, qui ont créé ou maintenu 53 000 emplois, soit plus de 1 000 chaque semaine.

Cette réussite est portée celles et ceux qui se sont lancés dans l'aventure entrepreneuriale et qui nous confient une partie de leur réussite dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire. Elle est rendue possible par la mobilisation exceptionnelle de nos experts bénévoles et salariés dans tous les territoires, mais aussi par l'appui de nos partenaires publics et privés.



Guillaume PepyPrésident d'Initiative France

Notre réseau a pris la pleine mesure des nouvelles attentes et préoccupations de la société et des nouveaux entrepreneurs. De plus en plus souvent en reconversion professionnelle et soucieux des effets de leurs activités sur l'environnement et le territoire, leurs besoins en accompagnement ont évolué. Nous avons aussi intensifié nos actions pour être en première ligne sur le soutien à l'entrepreneuriat des femmes, des jeunes, des demandeurs d'emploi et des habitants des territoires les plus fragilisés par la crise. »



Fabrice ZINSSNER
Président d'Agglopole
Provence Initiative

"2021, une année à la hauteur de nos ambitions!"

« Il y a un an je vous partageais trois ambitions.

La première **d'augmenter** le nombre d'entreprises financées (200 à l'horizon 2024) et renforcer leur accompagnement dans la durée. Alors que le contexte peu favorable de la crise sanitaire aurait pu venir entraver nos objectifs, 2021 se révèle être un cru exceptionnel nous permettant d'atteindre des chiffres aussi forts qu'avant la crise Covid.

La deuxième, de dynamiser l'attractivité territoriale **en travaillant au plus près avec les services des communes et du Conseil de Territoire** de la
Métropole. Ici encore, la cible a été atteinte. API a su élargir son jeu en faisant
rayonner son action sur l'ensemble des communes de notre territoire. C'est en
allant à la rencontre des élus locaux, et en proposant des actions de proximité que
notre organisation s'impose comme un partenaire clef du développement économique territorial.

La troisième, **rendre notre gouvernance plus représentative** de nos populations et de nos porteurs de projets. Ambition également réalisée. A la suite de notre Assemblée Générale, le nombre d'administrateurs et de membres du Bureau a été augmenté afin de faire entrer de nouvelles compétences et de diversifier le profil au sein de nos instances.

Plus de porteurs de projets financés ouvre le défi de l'accompagnement. API a su anticiper en renforçant le parrainage et en le rendant plus représentatif de nos adhérents : plus de chefs d'entreprises en activité, plus de femmes, plus d'activités représentées notamment pour accompagner vers les nouvelles technologies, le digital ou encore la responsabilité sociétale des entreprises.

Pour répondre à ses ambitions API a réalisé un nécessaire changement de braquet et activé 4 leviers :

1) Sourcer davantage de projets, en renforçant notre ancrage local.

Nous avons su répondre présents aux événements économiques locaux. Nous nous sommes attachés à rencontrer les acteurs du territoire, à créer des ponts avec la métropole, les mairies, les associations actives auprès des entreprises et des porteurs de projet potentiels. Enfin, nous avons renforcé notre présence au cœur des quartiers prioritaires.

2) Se concentrer sur notre objet social « le financement à la création/reprise et l'accompagnement ».

A l'aide d'une nouvelle organisation nous avons optimisé nos pratiques nous permettant d'être au plus proche des besoins de nos entrepreneurs. Notre offre a également gagné en qualité par la création de synergies entre les membres du bureau et les collaborateurs, permettant d'allier expérience, réseau et compétences au quotidien.

En parallèle, nous avons amélioré notre offre de parrainage pour renforcer la qualité de notre accompagnement. Parrainage collectif, journées d'information, ou encore formation des parrains, autant d'éléments venant répondre aux besoins exprimés tant par nos entrepreneurs que par nos parrains. Susciter et favoriser les échanges et collaborations entre parrains, nous a permis de faire émerger de nouvelles énergies et compétences. C'est aussi en veillant au dynamisme de ce collectif de parrains que nous avons su le rendre attractif et accueillir de nouveaux profils se rapprochant de ceux de nos entrepreneurs et de leurs projets. Enfin, intéresser davantage nos parrains à la vie de notre structure était essentielle, aussi les liens avec le bureau ont été renforcés.

3) Trouver des financements, et renforcer notre équilibre.

Asseoir notre équilibre budgétaire a toujours été, et doit le rester, une de nos priorités. Nous agissons au quotidien pour **maintenir et développer nos partenariats publics**, en rencontrant et prenant en compte dans nos actions les objectifs de nos financeurs. Nous avons aussi su créer les conditions de la sécurisation et la transparence de gestion de nos financements, ce qui participent à leur maintien.

Par notre action, nous développons nos financements tout en assurant la rentabilité de l'argent public.

Par la mise en place d'évènements, de journées partenaires, nous agissons pour le développement de nos partenariats privés.

De cette manière, nous nous démarquons par notre capacité à développer l'investissement des partenaires publics et privés et créer ainsi les conditions du développement et de la rentabilité de nos actions. C'est être responsable des fonds qui nous sont octroyés.

4) Créer les conditions d'un accompagnement pour toutes et tous.

Nous veillons au quotidien à créer et nourrir un écosystème homogène, sécurisant et dynamique, où les entrepreneurs de tous niveaux peuvent trouver leur intérêt.

Et maintenant place à 2022!

Des objectifs ambitieux nous attendent dont les principaux : financer davantage d'entreprises et être au service de notre territoire et de ses entrepreneurs. Pour les atteindre nous allons de voir mobiliser de nouveaux moyens comme mutualiser avec d'autres plateformes des fonctions support comme la communication et la gestion du fonds de prêt nous permettant de nous concentrer sur notre cœur de métier.

SOMMAIRE



Nos chiffres clés 2021

Page 5

À propos de nous

Page 6

Critères d'éligibilité

Page 10

Accompagnement et financement

Page 11

Suivi et aide au développement

Page 15

Partenariat et mécénat

Page 19

Dispositif CitésLab

Page 21

Et pour 2022...

Page 22

Nos

Nos chiffres clés 2021

91 entreprises financées



105 dossiers présentés en comité

560 porteurs de projet accueillis

213 emplois directs créés ou maintenus



982 025 € de prêts d'honneur engagés, dont :

 306 650 € de prêt d'honneur Initiative <u>dont</u>: 10 000 € de prêt d'honneur agricole (Fonds de prêt régional)

 675 375 € de prêt BPI (PH Création Reprise, PH Solidaire, PH renfort)

1000

90 parrainages individuels en cours

16 sessions de parrainage collectif

21 rendez-vous d'Experts

136 ateliers de sensibilisation

145 bénévoles



4254570 € de prêts bancaires mobilisés

19.0 d'effet levier des prêts d'honneur Initiative*



88% de taux de pérennité à 3 ans



43% de demandeurs d'emploi

38% de femmes

20% de jeunes

29% de seniors

72% de créations

19% de reprises

3% de croissance

6% de renfort



5 236 595 € ont été mobilisés dans l'économie du territoire d'Agglopole Initiative

Notre histoire & nos missions

- Agglopole Provence Initiative (API) est une Association loi 1901 créée en novembre 2008 sous l'impulsion des élus de la Communauté d'Agglomération Agglopole Provence. Son objet social est de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités, de biens ou services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement d'une PME ou TPE.
- Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement des porteurs de projets, par un parrainage et un suivi technique assurés gracieusement. Elle contribue aussi à la mobilisation d'autres dispositifs de soutien aux PME ou TPE.



L'association exerce son activité sur les 17 communes qui composent le Conseil de Territoire du Pays Salonais d'Aix-Marseille-Provence Métropole :

Alleins, Aurons, Berre-l'Etang, Charleval, Eyguières, La Fare-les-Oliviers, Lamanon, Lançon-Provence, Mallemort, La Barben, Pélissanne, Rognac, Saint-Chamas, Salonde-Provence, Sénas, Velaux, Vernègues.

L'association fait partie d'Initiative France, 1er réseau national d'accompagnement et de financement des projets de création, reprise et développement d'entreprises, présidé actuellement par Guillaume PEPY.

API se veut être un outil au service de son territoire, des entreprises et des collectivités, et vise à développer un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Le modèle économique de l'association repose sur de la subvention publique essentiellement et des subventions privées que peuvent lui attribuer des partenaires comme les banques et des entreprises du territoire.

Concrètement ses missions se déclinent de la façon suivante :



Sensibilisation
à l'entrepreneuriat
par le biais d'ateliers
collectifs animés par des

collectifs animés par des professionnels de la création d'entreprise



Accompagnement

individuel

&

expertise financière

des projets



Financement

par le biais de prêt d'honneur à 0%

des projets de création, reprise et développement

d'entreprises



Suivi post-création
des entrepreneurs et
accompagnement à la
transformation digitale
des entreprises



Mise en réseau

des dirigeants par le biais d'évènements, de

workshops et de formations



Cellule de prévention

des entreprises en difficulté



Appui des collectivités territoriales dans la mise en place de leur politique de développement économique



Le parcours du porteur de projet au sein d'API









Notre organisation

Ce sont 7 salariés et 145 bénévoles qui œuvrent au quotidien au développement du territoire du Pays Salonais d'Aix-Marseille-Provence Métropole.

L'équipe des permanents



De gauche à droite : Sébastien, Ambre, Franck, Stéphanie, Nadia, Fanny, Frédérique et Paul notre stagiaire venu renforcer notre équipe durant l'année 2021.

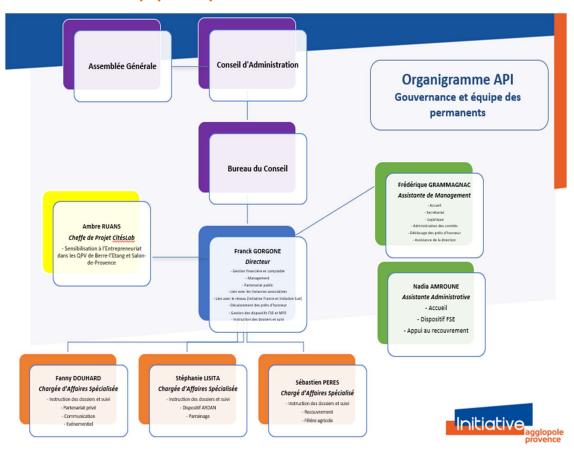
Nos instances

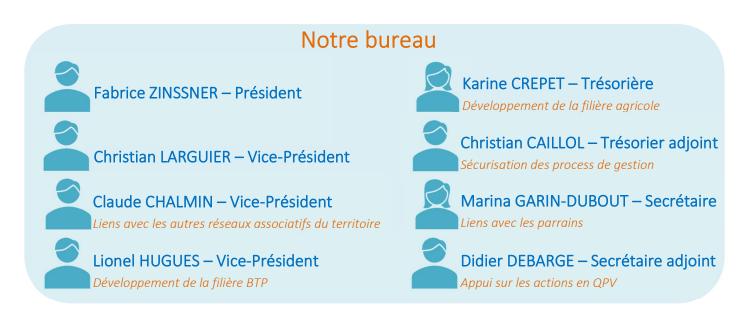
L'association est régie par une Assemblée Générale qui se réunie au moins une fois par an.

Le Conseil d'Administration, dont les 25 membres sont élus par l'Assemblée Générale, désigne en son sein chaque année un président et le bureau qui a pour responsabilité la gestion courante de l'association et la mise en œuvre des décisions du Conseil d'Administration.

Le bureau se réunit tous les 2 mois a minima.

Gouvernance et équipe des permanents





Stades d'intervention de la plateforme			
Création	Oui	Croissance	Oui
Reprise	Oui	Transition	Oui

Montant des prêts d'honneur attribués				
Par entreprise	Création	Reprise	Croissance	Transition
Montant minimum	1 500 €	1 500 €	1 500 €	3 000 €
Montant maximum	7 500 €	15 000 €	15 000 €	10 000 €
Par porteur	Création	Reprise	Croissance	Transition
Montant minimum	1 000 €	1 000 €	1 000 €	3 000 €
Montant maximum	7 500 €	15 000 €	15 000 €	10 000 €

Durée et différé de remboursement des prêts d'honneur			
Durée minimum	12 mois		
Durée maximum	60 mois	Différé maximum	18 mois
Durée pratiquée en	25 mois	Différé pratiqué en	0 mois
moyenne		moyenne	

Secteurs d'activité éligibles		
Critères liés aux secteurs d'activité	Oui	
Les secteurs exclus	Les sociétés civiles immobilières, Les activités liées aux sciences occultes, Les sociétés d'intermédiation financière, Les associations, groupement d'employeurs, GIE, Le commerce d'objets érotiques	

Formes juridiques éligibles		
Critères liés à la forme	Non	
juridique de		
l'entreprise		
Les formes juridiques	Aucune	
exclues		

Notre activité 2021

Après une année 2020 marquée de plein fouet par la crise sanitaire, et de ce fait par une baisse de l'activité de financement des entreprises au profit d'une action spécifique d'accompagnement des entreprises en difficultés (prêt Covid Résistance), la dynamique a été retrouvée en 2021. L'activité est revenue et a même dépassé le niveau de 2019 qui avait été l'année la plus forte de la plateforme.

C'est ainsi que l'association a pu accueillir sur l'année 560 créateurs d'entreprises. 105 dossiers ont pu être présentés en comité d'agrément, et sur ces 105 dossiers, 91 entreprises ont été financées. C'est finalement 982.025€ de prêts d'honneur (prêts BPI compris) qui ont été engagés pour les entrepreneurs de notre territoire.

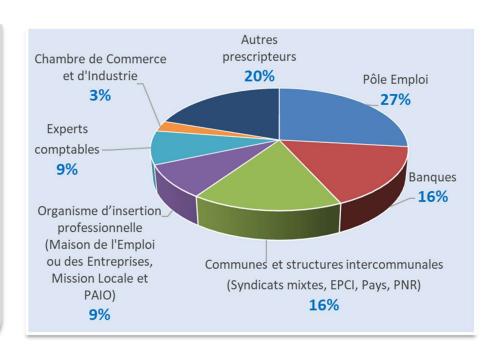
L'activité de la plateforme c'est aussi une grande action de sensibilisation pour tous les porteurs de projets en amont de la création de leur entreprise. En 2021, ce sont 136 ateliers de sensibilisation et 21 sessions de Rendez-Vous avec des experts (avocats, expert-comptables, assureurs...) qui ont été proposés afin de sécuriser et de renforcer les projets des créateurs.

De la mise en relation à la création

Les principaux prescripteurs des projets accueillis (en %)

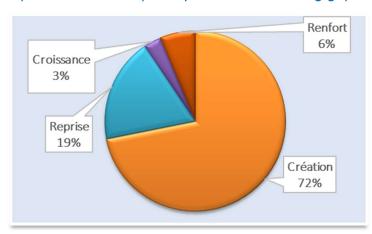
Notre réseau de partenaires reste notre principale source de mises en relation.

Par ailleurs, notre communication efficace et notre réputation (bouche à oreilles) permettent également l'orientation d'un nombre non négligeable d'entrepreneurs (autres prescripteurs).

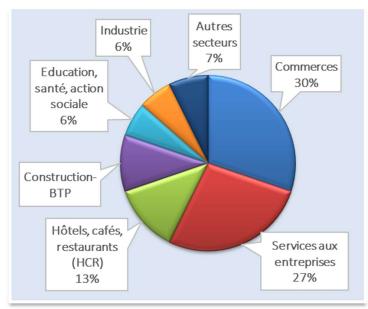


Les types d'entreprises ayant un financement engagé

Répartition des 96 entreprises ayant un financement engagé par type d'intervention (en %)



Les secteurs d'activité les plus soutenus

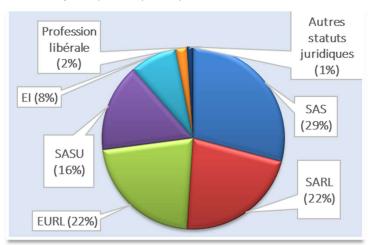


Pour les entreprises en création, les secteurs d'activité les plus importants sont : Commerces (28%), Services aux entreprises (23%) et Hôtels, cafés, restaurants (HCR) (16%)

Pour les entreprises en reprise, ce sont : Commerces (50%), Services aux entreprises (44%) et Services aux particuliers (6%)

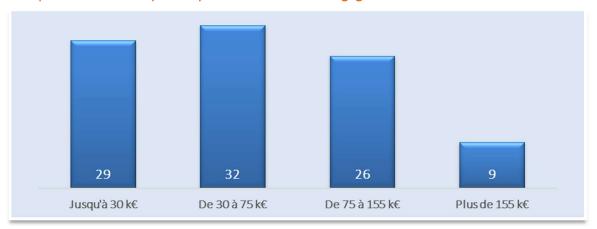
Pour les entreprises en croissance, ce sont : Services aux particuliers (33%), Services aux entreprises (33%) et Industrie (33%)

Les statuts juridiques les plus représentés

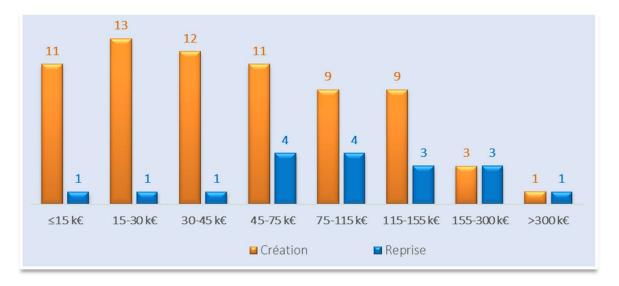


Les plans de financement

Répartition des entreprises ayant un financement engagé selon le montant de financement



Zoom sur les créations et les reprises



Les entreprises dans nos territoires

Les quartiers prioritaires de la ville

- Nombre d'entreprises implantées en quartiers prioritaires de la ville : 3
- Nombre d'entrepreneurs dont l'entreprise est implantée dans un quartier prioritaire de la ville: 5
- Nombre d'entrepreneurs qui résident dans un quartier prioritaire de la ville : 1

Les entreprises innovantes

Parmi les 91 entreprises ayant un prêt d'honneur engagé par les plateformes, 2 sont des entreprises innovantes.

Le profil des entrepreneurs

Des projets accueillis aux projets ayant un financement engagé

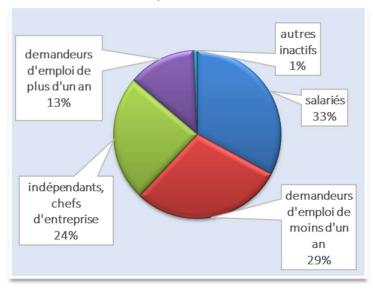




Parmi les 137 entrepreneurs dont les projets ont un financement engagé :

- 38% de femmes
- 43% de demandeurs d'emploi
- 20% de jeunes (moins de 30 ans)
- 29% de seniors (plus de 45 ans)

➡ La situation des entrepreneurs avant le lancement de leur entreprise



Les entrepreneurs bénéficiant

de minimas sociaux

2 bénéficient du RSA (Revenu de Solidarité Active)

1 bénéficie de l'ASS

(Allocation de Solidarité Spécifique)

2 bénéficient de l'AHH

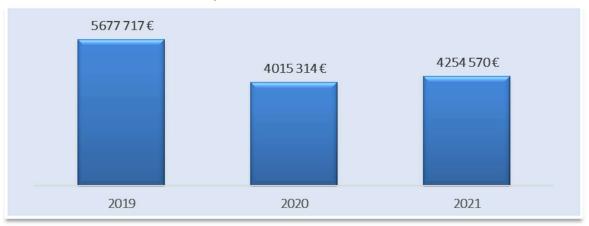
(Allocation de Adulte Handicapé)



Suivi & aide au développement

Les prêts bancaires associés aux projets ayant un financement engagé

Évolution du montant total des prêts bancaires associés



Le Parrainage

Notre plateforme a la chance de bénéficier de l'apport d'expériences personnelles et professionnelles de 30 marraines et parrains, qui ont un statut de bénévole dans notre association.



Réunion annuelle des parrains au Château de la Beaumetane à Lançon-Provence (oct.21)

Leur rôle est de faire bénéficier du savoir-faire et du professionnalisme d'un chef d'entreprise ou d'un cadre, en activité ou qui a cessé ses fonctions depuis peu, pendant les trois premières années de développement de l'entreprise.

Ce parrain épaule, aide face aux difficultés rencontrées, apporte ses conseils éclairés, soutient sur le plan psychologique, ouvre son carnet d'adresses. Il apporte un appui personnalisé au créateur.

En lien étroit avec les permanents et partenaires de la plateforme, les marraines et parrains contribuent activement à la dynamique économique locale.



Accueil de Vanessa FABRE en tant que nouvelle marraine par Norbert ABECASSIS, parrain animateur du parrainage et Stéphanie LISITA, chargée d'affaire

Deux formes de parrainage sont développées dans notre plateforme : l'accompagnement individuel ou collectif des porteurs de projet financés par API.

Aussi, en 2021, notre activité de parrainage représente :

- ✓ 16 sessions de parrainage collectif, 56 entreprises suivies
- √ 90 entreprises suivies dans le cadre du parrainage individuel

Le Dispositif ARDAN

En partenariat avec la région Sud et le CNAM, nous sommes chargés de la promotion du Dispositif d'aide à l'embauche ARDAN (Actions Régionales pour le Développement d'Activités Nouvelles), sur notre territoire.

Destiné à un public de dirigeants d'une PME, d'une entreprise artisanale ou d'une association, de moins de 50 salariés, créée depuis plus d'un an, indépendante de groupes nationaux ou internationaux et financièrement et économiquement saine. Le dispositif répond à l'objectif de conquérir de nouveaux marchés, lancer un nouveau produit ou encore structurer une activité, dans le but de développer l'entreprise et renforcer sa compétitivité. Il permet ainsi d'intégrer

une nouvelle ressource dans l'entreprise.

La prise en charge financière : cofinancé par le Conseil Régional, le coût restant à la charge de l'entreprise pour le stage est de 6.000 € net. Vous intégrez une personne en recherche d'activité professionnelle, qui devient le pilote de votre projet, dans le cadre d'un stage rémunéré de six mois, avec le statut de stagiaire de la formation professionnelle.



Signature des contrats ARDAN avec le CNAM, les entreprises (l'ABC Culinaire et Studio A) et leur pilote de projet

La mise en œuvre du projet est facilitée par des méthodes de travail spécifiques au développement de projet : plans d'action, tableaux de bord, indicateurs de résultats. Le pilote développe des compétences directement transférables sur

le projet, en suivant un parcours de formation composé de huit modules, validé par l'obtention du Titre professionnel Entrepreneur de Petite Entreprise délivré par le Cnam (Niveau V enregistré au Répertoire national des certifications professionnelles). Un chéquier complémentaire de 1 500 € TTC permet de financer des formations métiers.

En 2021, ce sont **11 entreprises**suivies dans le cadre de ce dispositif :
Gautelier Avocats ● ARTECH ● CHP Formation
Miroiterie d'Istres ● Bee Smart ● Ma Clem
L'ABC Culinaire ● Nat'H ● EVA ● Studio A
Les Fines Lames

Le Club des Entrepreneurs

Le Club des entrepreneurs réunit à la fois nos créateurs financés et nos partenaires mécènes. Son objectif est de susciter des rencontres entre créateurs, partenaires, et institutionnels. La crise sanitaire a profondément bousculé notre programme d'événements mais nous nous sommes adaptés. Nous avons maintenu des évènements en visioconférence autant que possible dans l'attente de la reprise possible du présentiel.

Les Ateliers du Club

Animés par un partenaire expert, ces ateliers s'adressent à un public de créateurs déjà financés et de partenaires. En 2021, ce sont 5 ateliers qui se sont tenus, réunissant 53 participants.

Thématiques :

- La gestion d'une entreprise (visio)
- RGPD (visio)
- Le traitement des difficultés des entreprises (visio)
- Suivre la comptabilité et les résultats de votre entreprise
- Les obligations comptables de fin d'année

Les Ateliers SudLabs :

Ce dispositif d'appui à la transition digitale des entreprises est soutenu financièrement par la Région Sud. Le projet porte sur 3 axes :

- Un cycle d'ateliers axé prioritairement sur les enjeux de la communication digitale des entreprises avec des sessions de sensibilisation et de perfectionnement.
- Un appui individualisé dans la communication digitale des entrepreneurs
- Des diagnostics numériques pour nos entrepreneurs avec orientation vers le dispositif Coach digital de la Région Sud

En 2021, notre plateforme a organisé :

- 10 ateliers de sensibilisation (ateliers de 3,5 heures) sur la communication digitale
- 2 ateliers sur la boite à outils numériques (ateliers de 3,5 heures)
- 2 ateliers de perfectionnement sur les Réseaux Sociaux (ateliers de 3.5 heures)
- 1 atelier de perfectionnement sur Instagram (atelier de 7 heures)
- 1 atelier de perfectionnement sur le référencement naturel (atelier de 3.5 heures)
- 1 atelier de perfectionnement sur Google my business (atelier de 3.5 heures)
- 1 formation (14 heures) sur la création de site internet

Ces ateliers ont été animés par nos experts partenaires : Thks, Studio A, DigitMad et leloo.com

Nous avons également pu réaliser deux diagnostics numériques auprès de nos entrepreneurs. A noter que nous avons eu en sus 3 autres demandes de diagnostic qui n'ont pas abouti (les entrepreneurs n'ayant pas donné suite).

Concernant les portraits créateurs, nous avons comme l'année dernière souhaité donner un coup de boost à la communication de nos entrepreneurs en réalisant des portraits et en les diffusant sur nos réseaux sociaux. Nous avons cette année en plus noué un partenariat avec le Journal du Pays Salonais. Les créateurs ont pu ainsi bénéficier d'articles réalisés par des professionnels des médias, portraits que nous avons relayés sur nos pages Facebook et LinkedIn. Nous avons pu réaliser 16 portraits.

En raison des restrictions sanitaires, nos évènements n'ont pu se faire que de juin à midécembre.



Nos événements pour l'année écoulée :

Garden Party API – juin 2021 – 79 participants

2 Afterwork – L'innovation en entreprise – escape game - 39 personnes

Apéro business – Château de l'Emperi – 76 participants

Rencontre des partenaires 2021 – réflexions stratégiques 2022 – 30 participants

Dîner des créateurs promotions 2020-2021 – reporté à mars 2022 (COVID)





Afterwork Escape Game en partenariat avec Marseille Innovation chez l'un de nos créateurs, Gilles LEFEVRE — X-TIME Expérience





Apéro Business au Château de l'Emperi à Salon-de-Provence

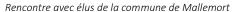
Partenariat & mécénat

Un travail de mise à plat et de redynamisation de la politique partenariale d'API est en cours depuis courant 2020 tant avec les partenaires publics qu'institutionnels ou privés. 2021 a permis la concrétisation de ces démarches.

Partenariat public

API est un outil de développement économique au service des collectivités de son territoire.

Un vrai travail de proximité a pu être engagé avec les communes de Mallemort (appui auprès de la commission d'attribution des locaux de la rue Fernand Pauriol), et de Berre-l'Etang (membre de la commission économique).





Chambre de Commerce et de l'Industrie Aix-Marseille-Provence

API a signé une convention de partenariat avec la CCIAMP en janvier 2021.

La collaboration entre nos deux structures a abouti à l'organisation par API d'un Atelier sur l'Etude d'Implantation animé par la CCI (septembre 2021) et à l'animation régulière d'Ateliers API sur l'Etude de Marché par le Conseiller Création d'Entreprise de la CCI.

Ainsi, les porteurs de projet API ont pu bénéficier d'apport de compétences nouvelles proposées par la CCI. Les recommandations sont également plus régulières et fluides entre nos deux structures.

Fédération des Entrepreneurs du Pays Salonais

Un rapprochement entre les deux associations s'est opéré en 2021 et se traduit par une collaboration et un partenariat effectif en 2022.

→ Marseille Innovation

Cet accélérateur de croissance, réseau de 4 pépinières d'entreprises dédiées à la création et l'accompagnement de start-up a animé deux Afterworks pour les créateurs API en septembre et octobre 2021, apportant aux participants des informations riches sur la thématique de l'innovation.

Partenariats privés

Avec l'appui d'Initiative Sud, du cabinet MLA en charge de la comptabilité d'API et du Commissaire aux Comptes d'API, une réflexion a été menée sur les modalités d'adhésion des entreprises privées à API.

Les problématiques juridiques et fiscales, en lien avec l'agrément fiscal dont bénéficie API du fait de son statut d'Utilité Publique, ont été mises à plat et confrontées aux problématiques similaires des autres associations du réseau régional.

Le bulletin d'adhésion a été reformulé en tenant compte des valeurs de l'association, de l'Utilité Publique reconnue au Réseau Initiative pour correspondre aux exigences du mécénat d'entreprise.

Bilan chiffré

	2020	2021
Nombre de partenaires privés	36	42
Nombre de nouveaux partenaires privés	4	6

Nouveaux partenaires 2020- 2021

- 1 assureur -– animation d'ateliers et Rendez-vous d'experts
- 1 banque
- 2 anciens créateurs
- 2 agences de communication animation d'ateliers et Rendez-vous d'experts
- Journal du Pays salonais partenariat permettant à API de bénéficier d'articles sur 2 parutions annuelles
- 1 responsable BNI
- 1 expert-comptable animation d'ateliers et Rendez-vous d'experts
- 1 avocat animation d'ateliers et Rendez-vous d'experts

Actions menées auprès de nos partenaires API

- Mise en place de **portraits partenaires** sur les réseaux sociaux
- Publications ouvertes aux partenaires API sur le Club des Entrepreneurs Facebook : 576 publications en 2021 faites par les membres du Groupe (48 publications / mois)
- Publication d'une page personnalisée par Partenaire sur le Guide de Partenaires diffusé aux 500 créateurs accueillis chaque année
- Rencontre des Partenaires API : séance de travail sur la stratégie API 2022
- Lancement de l'action : 1 mécène API 1 nouveau contact de partenariat

Page Dispositif CitésLab

CitésLab — Révélateurs de talents est une offre de service pilotée par la BPI qui permet aux habitants, porteurs de projet d'entreprise et entrepreneurs résidants dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV) de bénéficier d'un appui dans la structuration de leurs projets d'entreprise et dans leur orientation adéquate vers les réseaux d'accompagnements techniques et/ou financiers.

Un grand nombre de porteurs de projet issus des QPV n'osent pas franchir le pas et se lancent sans s'entourer de professionnels à leur côté. Les entreprises ont du mal à se pérenniser et on peut constater un nombre important d'échec dès la première année. En effet, l'isolement, le manque de réseau, le déficit d'informations, la méconnaissance des acteurs locaux, le manque de préparation et la précipitation dans le montage du projet, l'insuffisance de fonds



propres sont des freins à la création d'entreprise. Le dispositif CitésLab, permet ainsi aux créateurs d'avoir un soutien d'un professionnel, à leur côté pour pouvoir être aiguillés en début de projet à travers la mise en place d'entretiens, de permanences, d'ateliers et d'évènements.

Les objectifs sont les suivants :

- 1. identifier et détecter les talents sur les territoires,
- 2. favoriser les concrétisations de plus de projets,
- 3. optimiser le nombre d'entrées en parcours de création/reprise d'entreprises,
- 4. améliorer la visibilité de l'offre des réseaux d'accompagnement,
- 5. renforcer la viabilité des projets en les orientant vers les acteurs et dispositifs pertinents.

API sur la sollicitation et avec le soutien du Conseil de Territoire du Pays Salonais et de villes de

Salon-de-Provence et de Berre-l'Etang a lancé le dispositif sur les quartiers prioritaires de ces deux communes à partir du 1^{er} septembre 2021 et a recruté sa cheffe de projet CitésLab, Ambre RUANS.

Les 4 derniers mois de l'année ont été consacrés essentiellement à la construction du maillage partenarial indispensable à la réussite de ce projet. En parallèle 33 porteurs de projet ont pu être accompagnés.

En 2022, les actions sur le territoire du pays salonais s'intensifient et se développent. Une des priorités pour le chef de projet est de mettre en place davantage d'actions et d'être encore plus présent dans les quartiers prioritaires. Un travail « d'aller vers » doit être développé sur Salon de Provence et Berre l'étang afin d'être plus accessible par les habitants.





Le réseau Initiative France renforce son image de marque, avec une identité visuelle redynamisée. Nouveau logo, nouvelles couleurs, supports de communication renouvelés... Le réseau ouvre une nouvelle page avec un univers de marque plus dynamique, coloré et tourné vers les porteurs de projet et les entrepreneurs.

API profite également de cette dynamique pour changer de nom et devient Réseau Initiative Pays Salonais.

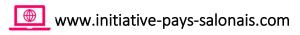


Réseau Initiative Pays Salonais

Adresse: 32 rue de la Garbiero, ZA La Gandonne, 13300 Salon-de-Provence



contact@initiative-pays-salonais.com



Page Facebook: INITIATIVE PAYS SALONAIS

Nos partenaires



















































































